

# Le Brimontais

Un habitant informé est un habitant satisfait...



Décollage... Rentrée !

Brimont vu de la Base

# 09

Septembre  
2018

Délibérations

Articles

Infos Diverses

Ecole





## Fête patronale 5-6-7/05

Depuis plusieurs années, la fête patronale de Brimont rime avec pluie et froid.

Mais pas cette année !

Soleil et chaleur étaient au rendez-vous pour permettre aux petits et aux grands de bien en profiter.

Manège, autos-tamponneuses, tirs à la carabine mais aussi concours de pétanque et bal jusque 3 heures du matin...

Vivement l'année prochaine !



## Brocante 8/04

Comme tous les ans, la brocante de Brimont, organisée par L'association La brimontaise, a pu se parer d'un joli ciel bleu.

De ce fait, exposants et visiteurs ont pu se rassembler sur la place de la commune pour conclure de petites affaires.

Merci aux bénévoles de l'association qui ont répondu présents pour nous ravitailler tout au long de cette belle journée.

Brimontais, n'hésitez pas à nous rejoindre l'année prochaine. Cela débarrasse, c'est à côté, et à la fin de journée, vous aurez quelques billets et pièces en poche.

C'est aussi un lieu et un moment d'échanges entre nous et avec les habitants des communes voisines...

# Sommaire

---

*Le Brimontais*

Septembre 2018

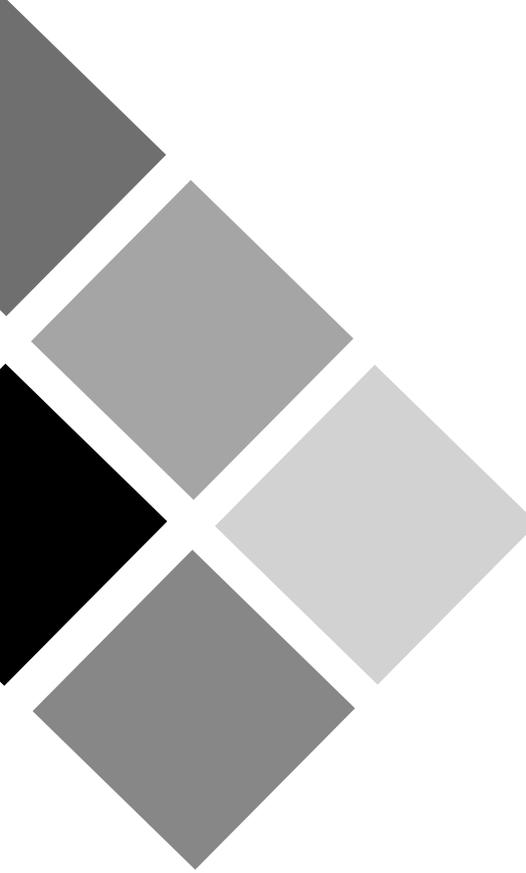
#09

P 4	Le mot du Maire
P 6	Délibérations
P 16	Ecole
P 23	Infos diverses
P 27	Environnement
P 28	«Brimont dans le rétro»
P 32	Agenda

**Comité de Rédaction** / Commission Information de Brimont,  
Maxime Bagnat et les maitresses de l'école de Brimont.

**Impression** / Alliance Partenaires Graphiques

**Conception et Mise en page** / Frédéric Blondiaux



# Le mot du

---

Madame, Monsieur,

Nous sommes arrivés aux  $\frac{3}{4}$  de l'année et des dossiers restent encore en attente de réalisation.

Nous avons rencontré les personnes de la communauté urbaine afin de faire le point sur les travaux de voirie à programmer.

D'ici la fin de l'année nous devrions voir les travaux d'aménagement d'une partie de la rue des vignes.

La réfection des chaussées les plus dégradées a été réalisée par la communauté urbaine.

Les dossiers de demandes de subvention sont partis au Département et au Grand Reims pour ce qui concerne les travaux de sécurisation de la traversée du village.

Nous avons une grande satisfaction : voir enfin la construction du bâtiment modulaire de notre école. Après une longue attente, le Grand Reims nous a permis de répondre à notre souhait de garder une vie scolaire sur notre village. Ainsi, dans le cadre du regroupement pédagogique avec la commune de Courcy, les enfants de nos deux communes pourront bénéficier de locaux lumineux, adaptés pour les deux premières années du primaire.

Nous profiterons des travaux de clôture de l'école, pris en charge par la communauté urbaine, pour compléter sur la partie restant propriété de la commune et à notre charge.

Pour notre cimetière l'installation du columbarium est terminée. Huit cases permettront de recevoir les urnes funéraires. Un règlement sera établi pour définir les conditions d'utilisation. La reprise des concessions, arrivées à échéance ou à l'état d'abandon, permettra de libérer des emplacements après le transfert dans l'ossuaire.

A l'Eglise, nous avons fait procéder à la mise aux normes électriques du coffret de sécurité campanaire-cloches horlogerie.

# mairie

---

## *Le Brimontais*

Egalement, l'installation d'un éclairage de sécurité avec télécommande de mise au repos.

Il convenait aussi de procéder à la réfection des 7 paliers de l'escalier du clocher et de réparer des fuites sur le clocher.

A la mairie, il faut procéder à la sécurisation du balcon par une dépose de la maçonnerie existante et à l'élévation de poteaux.

L'équipe qui embellit notre village de façon admirable et admirée par nous tous et les gens de passage mérite un coup de chapeau. Nous avons acheté de gros pots de fleurs pour compléter les jardinières. Le plus gros travail cette année aura été, je pense, l'arrosage. Merci à celles et ceux qui se sont attelés à la tâche et tout particulièrement à Thierry et Serge Mony qui ont utilisé leur citerne et pompe autonome, et également Pascal Laluc pour l'arrosage du talus et la mise à disposition d'une alimentation en eau.

Seulement un grand regret pour que notre village garde l'éclat que l'on veut lui donner : l'état lamentable de certains de nos trottoirs et caniveaux. Je rappelle que nous ne pouvons plus utiliser des produits pour les traiter et que notre employé communal a d'autres tâches à remplir. C'est à chacun de passer un tout petit peu de temps pour ce qui est de devoir être fait. Si votre voisin ne peut pas le faire, poussez votre outil jusque devant sa maison, dans des villages cela se fait.

Je vous adresse l'expression de mes meilleurs sentiments,

Jean-Pierre Desplanques

# Délibérations

## Conseil Municipal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BRIMONT

### SÉANCE DU 5/04/2018

**Présents :** Mesdames, Mademoiselle et Messieurs Jean-Pierre DESPLANQUES, Valérie CHENIVESSE, Gilles DROCOURT, André JACOB, Nadine GAYET, Jocelyne HOTTE, Pierre FORTANE, Frédéric BLONDIAUX, François-Xavier HOTTE.

**Absents excusés :** Brice GOURNAY, Lydia MINIER.

**Procurations :** Néant.

**Secrétaire de séance :** Monsieur André JACOB.

### ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ **DELIBERATION** N° 01-04-2018 ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

#### **Approbation des statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-4-2, L.5211-17, L.5211-41-3,

**Vu** la loi NOTRe du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion-extension-transformation en communauté urbaine de la Communauté d'agglomération de Reims Métropole, de la Communauté de communes Beine-Bourgogne, de la Communauté de communes Champagne Vesle, de la Communauté de communes du Nord Champenois, de la Communauté de communes Fismes Ardre et Vesle, de la Communauté de communes de la Vallée de la Suipe, de la Communauté de communes des Rives de la Suipe, de la Communauté de communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims













CHAPITRE	RECETTES
001 : Excédent reporté 2017	117 532.32
13: Subventions d'investissement	13 500.00
021 : Virement section de fonctionnement	2 067.68
<b>Total recettes d'Investissement</b>	<b>133 100.00</b>

CHAPITRE	DEPENSES
16 : Capital des emprunts	3 100.00
20 : Logiciels	7 000.00
21 : Immobilisations corporelles	120 000.00
23 : Immobilisation en cours	3 000.00
<b>Total dépenses d'Investissement</b>	<b>133 100.00</b>

## SÉANCE DU 03/07/2018

**Présents :** Mesdames, Mademoiselle et Messieurs Jean-Pierre DESPLANQUES, Pierre FORTANE, Valérie CHENIVESSE, Gilles DROCOURT, André JACOB, Jocelyne HOTTE, Frédéric BLONDIAUX.

**Absents excusés :** Nadine GAYET, François-Xavier HOTTE, Brice GOURNAY, Lydia MINIER.

**Procurations :** De Madame GAYET à Monsieur DROCOURT.

**Secrétaire de séance :** Madame Jocelyne HOTTE.

### ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ **DELIBERATION** N° 13-07-2018 ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

#### **Emprunt aménagement voirie**

**Monsieur le Maire** rappelle au Conseil Municipal qu'en date du 5 avril 2018, il a été décidé de procéder à des travaux d'aménagement sur le CD 26. Il rappelle le projet qui comporte l'exécution d'un programme de travaux dont le coût estimé sur devis se répartit comme suit :

Travaux 74 688,00 euros

Maitrise d'œuvre 3 600,00 euros

**Montant TTC 78 288,00 euros**

**Les Membres présents**, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- 1) Prennent en considération et approuvent le projet qui leur est présenté,
- 2) Déterminent comme suit, les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet :





## Elémentaire

BRIMONT-  
COURCY

### Que s'est-il passé dans notre école en fin d'année scolaire ?

Vous avez sans doute remarqué que des travaux ont eu lieu dans notre école. En effet, notre préfabriqué a été remplacé. Les derniers mois, nous étions tous réunis dans le deuxième bâtiment et nous utilisions la petite cour de récréation. Nous profitions du préau pour jouer à des jeux de société de grande taille.



Mais un jour, voilà ce que nous avons vu arriver du ciel.

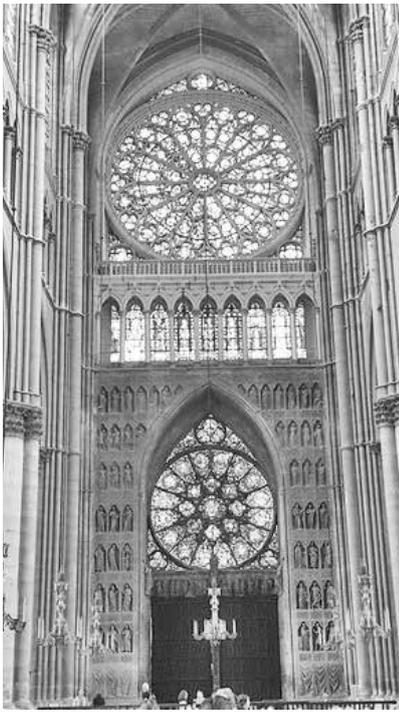


Quelques photos des travaux !



Et voici le résultat !

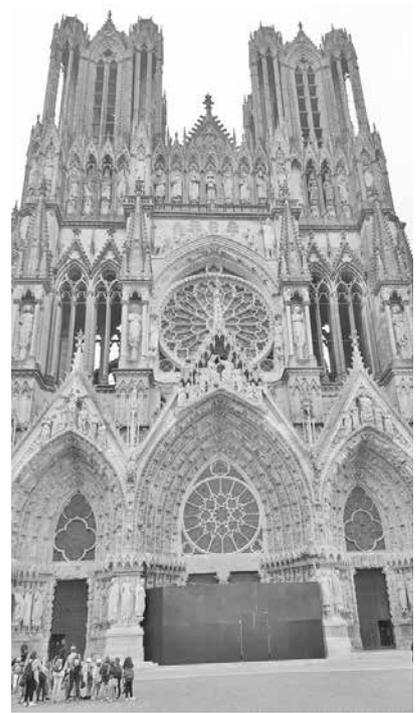




Le 1er juin, nous sommes allés à Reims afin d'y visiter la cathédrale et le palais du Tau.

Reims est aussi appelé ville des sacres car il y a bien longtemps, Clovis, roi des Francs, est venu s'y faire baptiser puis, par la suite, la majorité des rois de France sont venus se faire sacrer à Reims.

Nous avons pu observer les sculptures : la cathédrale de Reims est celle qui compte le plus de statues en Europe (2303 !!!). La statue la plus connue dans le monde entier est celle de l'Ange au sourire. Nous avons également admiré les magnifiques vitraux dont ceux de Marc Chagall.



Petite pause pique-nique dans les jardins derrière la Cathédrale.



Ensuite nous avons visité le Palais du Tau. Les rois y séjournèrent avant et après la cérémonie des sacres. Nous avons participé à des ateliers : visite du musée au travers des 5 sens et un atelier tapisserie.



Tout au long de l'année, dans le cadre de projets, nous avons appris des danses et des chants. Pour clore ces projets, nous avons participé au bal des enfants, le 26 juin dans la salle des fêtes de Courcy et le 2 juillet nous nous sommes rendus à Loivre pour les « écoles qui chantent ».



Nous avons terminé l'année scolaire avec les rencontres sportives. Au programme : endurance, triple bonds, lancer, course de relais, saut de haies, course de vitesse. Cela nous permet de nous retrouver tous ensemble de la maternelle jusqu'au CM2.



*Une fin d'année bien remplie !!!*

—  
N  
F  
O  
|||

## CRÉATION DE L'ASSOCIATION LES BRICOUR'S

Amélie, Hanane et Delphine ont le plaisir de vous annoncer la création de l'Association **LES BRICOUR'S** !

Cette association s'est notamment donnée pour missions :

- de créer du lien entre les parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaires de Courcy et Brimont
- d'organiser des manifestations et actions destinées aux enfants afin de soutenir l'action éducative des enseignants (notamment dans le cadre de la fête des écoles), mais également de proposer des activités dans un cadre extra-scolaire

Les informations et modalités d'adhésion seront communiquées aux parents par l'intermédiaire des écoles (dans les cartables des enfants).

Adhérer à l'Association LES BRICOUR'S, c'est nous aider à la faire grandir, dans intérêt de tous, et plus particulièrement celui de nos enfants !

Pour plus d'informations, vous pourrez nous croiser à l'école ou bien nous adresser un mail à l'adresse suivante : [lesbricours@gmail.com](mailto:lesbricours@gmail.com)

Les Bricour's



Amélie



Hanane



Delphine

# INFOS

## Diverses



VIVEZ MIEUX CHEZ VOUS ET SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

la référence du service à la personne

### **L'ASSOCIATION D'HERMONVILLE EST A PROXIMITE DE CHEZ VOUS.**

- Aide aux personnes âgées ou handicapées (aide à la toilette, aide aux repas, ménage, repassage),
- Aide aux familles (grossesse difficile, naissances multiples...),
- Aide à domicile tout public (ménage, repassage, garde d'enfants),
- Téléassistance FILIEN.

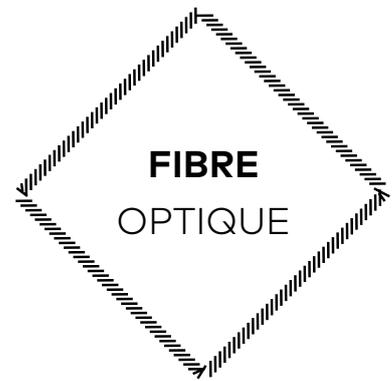
*Les tarifs sont adaptés à la situation de chaque personne ; le secrétariat est à disposition pour vous aider à établir les dossiers de prise en charge éventuels.*

***Le secrétariat est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Vous pouvez nous contacter au 03.26.50.06.89 ou nous contacter par mail [admr.he@hermonvill.fede51.admr.org](mailto:admr.he@hermonvill.fede51.admr.org) .***

*La Directrice de l'association*

**Mme VILCHAIR**

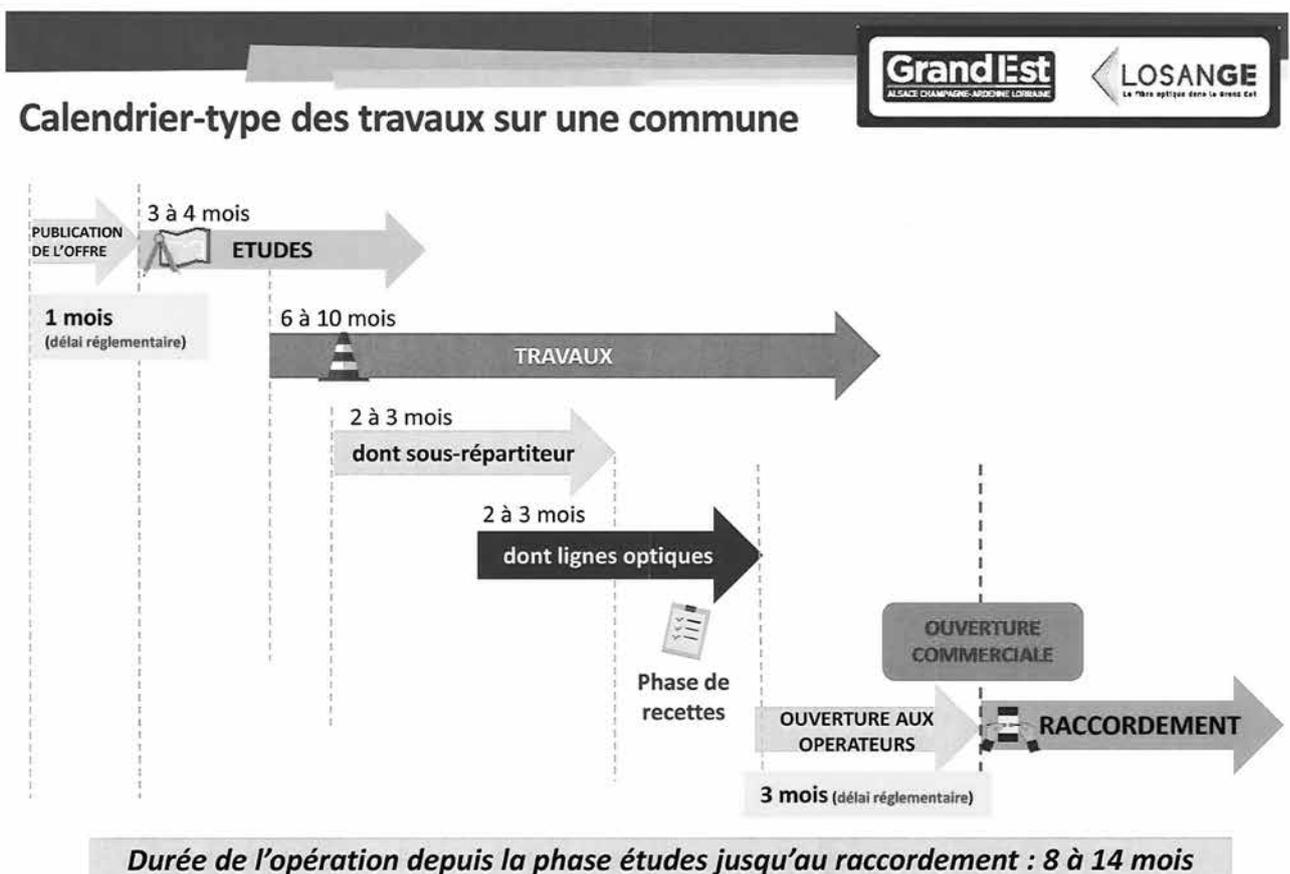
# Infos Diverses



Comme vous le savez, le déploiement de la fibre optique est en cours dans notre région afin de nous apporter le très haut débit.

Cette mission est confiée à l'entreprise Losange.

Les travaux dans notre commune seront engagés entre les mois **d'août 2020 et août 2021**.

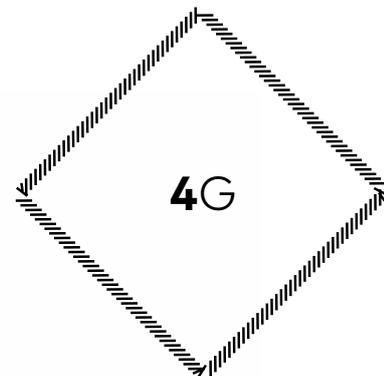


L'antenne Orange récemment implantée sur notre territoire va nous permettre, entre autres, de pouvoir utiliser le réseau 4G.

Pour ceux qui reçoivent la télévision via un décodeur TNT, la réception peut en être perturbée. Pour ceux qui la reçoivent par leur fournisseur d'accès internet, pas de souci.

Voici quelques explications et la solution pour remédier au problème :

## La 4G peut perturber ponctuellement la réception de la TNT



### ➤ POURQUOI LA 4G PEUT-ELLE PERTURBER LA TNT ?

La 4G utilise plusieurs bandes de fréquences, dont certaines sont très proches de celle de la TNT. Cela peut provoquer des perturbations dans la réception des chaînes de télévision. Vous n'êtes potentiellement concernés que si vous recevez la télévision par une antenne râteau. La 4G n'a pas de conséquence sur la réception par ADSL, satellite, câble ou fibre optique\*.

### ➤ QUE FAIRE EN CAS DE PERTURBATIONS ?

Un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'ANFR et les opérateurs mobiles vers les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau :

**CAS N°1**  
VOUS RÉSIDEZ EN HABITAT COLLECTIF

Signalez vos perturbations TNT à votre syndic ou gestionnaire d'immeuble, qui appellera le numéro :

**CAS N°2**  
VOUS RÉSIDEZ EN HABITAT INDIVIDUEL, appelez le numéro :

**0 970 818 818**  
(appel non surtaxé)

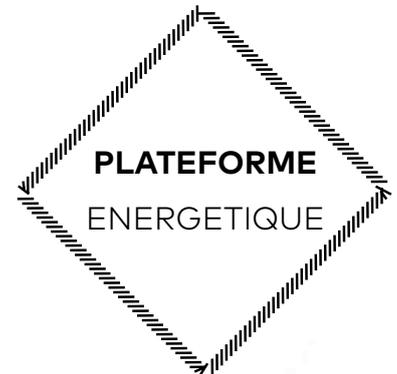
Un diagnostic réalisé par des téléopérateurs permet de confirmer ou non que les mises en service 4G sont à l'origine du brouillage.

En cas de **brouillage avéré par la mise en service d'un site 4G**, vous (ou votre syndic en habitat collectif) êtes rappelé **dans les jours** qui suivent votre appel pour programmer l'intervention d'un antenniste.

**Des solutions simples pour remédier aux perturbations causées par la 4G ont été identifiées. Elles sont financées par les opérateurs mobiles. Vous bénéficiez donc d'une intervention gratuite en appelant le 0 970 818 818.**

\*En cas de mauvaise réception par une box (ADSL ou fibre optique), le câble ou le satellite, contactez directement votre opérateur.

# Infos Diverses



**GRAND  
REIMS**  
COMMUNAUTÉ URBAINE

Le 18 juin 2018

MONSIEUR JEAN-PIERRE DESPLANQUES  
MAIRE  
25 RUE PASTEUR  
51220 BRIMONT

Pole Développement et  
Services à la Population  
Direction du  
Développement Durable

**Objet : Plateforme de rénovation énergétique – bulletin d'information communal**

Monsieur le Maire, Cher collègue,

A l'occasion des conférences territoriales, je vous ai présenté les missions de la Plateforme de Rénovation Énergétique EDDIE. Ce service public gratuit apporte à vos administrés désireux de rénover leur logement, faire des économies d'énergie ou d'améliorer son confort, toutes les informations techniques et financières utiles. Les conseillers de l'EDDIE les accompagneront dans leurs démarches à chaque étape de leur projet de travaux.

Pour étendre la notoriété de l'EDDIE et en faire bénéficier le plus grand nombre, je vous propose le texte ci-dessous qui, s'il vous agrée, pourrait être inséré dans votre prochain bulletin d'informations communal.

**Vous êtes propriétaire d'un logement à rénover, vous souhaitez améliorer son confort et réduire votre facture de chauffage?**

**La plateforme de rénovation énergétique EDDIE est un service public du Grand Reims, ouvert à tous et gratuit.**

Pour vous aider dans vos démarches, les conseillers de l'EDDIE vous apporteront des conseils techniques et financiers ainsi que l'accès à une liste de professionnels partenaires du Grand Reims.

**Quel que soit votre niveau de revenu, pour être accompagné à chaque étape de votre projet, pour être informé sur les économies d'énergie, les matériaux d'isolation, les aides financières ou toute autre question concernant votre logement contactez directement le conseiller :**

[eddie@grandreims.fr](mailto:eddie@grandreims.fr)

ou appelez le 03 26 35 37 13

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 pour que les agents du service Reims Contact vous fixent un rendez-vous téléphonique ou présentiel avec lui.

Et pour toute information utile sur les missions de l'EDDIE, visitez notre site internet [www.grandreims.fr/eddie](http://www.grandreims.fr/eddie)

Je vous remercie par avance pour votre active contribution et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Cher collègue, mes salutations distinguées.

Pour la Présidente,  
Le Vice-président,

Guillaume MICHAUX

Affaire suivie par  
Corine MOREAU

Téléphone  
03.26.35.37.99

E-mail  
Corine.moreau  
@grandreims.fr

# Dechetterie

## et collecte

### REPORT DE COLLECTE

JOURS FÉRIÉS → JE SORS MON BAC

Pas de report jusque la fin de l'année

### DECHETTERIE DE BRIMONT HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h/13h

Mercredi et jeudi : 9h/12h et 14h/18h

Vendredi et samedi : 14h/18h

### DÉCHETS À DÉPOSER DANS LES BENNES



AMEUBLEMENT



FILMS AGRICOLES  
USAGÉS



BOIS



BOIS TRAITÉ



CARTONS



DÉCHETS VERTS



ENCOMBRANTS



MÉTAUX



TEXTILE



VERRES

### DÉCHETS À PRÉSENTER AU GARDIEN



BATTERIES



CARTOUCHES ENCRE



DÉCHETS DIFFUS  
SPECIFIQUE (DDS)



PILES ET  
ACCUMULATEURS



RADIOGRAPHIES



DÉCHETS D'ACTIVITÉS  
DE SOINS À RISQUES



DEEE

▪ Déchets de soins sur inscription  
uniquement

### Pour les particuliers

L'accès aux 10 déchèteries est gratuit et réservé aux titulaires de la vignette d'accès.

### Pour les professionnels

L'accès aux 10 déchèteries est payant. Pour connaître des conditions d'accès, nous vous invitons à contacter le 03 26 05 40 78.

Pour les ouvertures d'après-midi, l'heure limite d'accès est fixée à 17h45 pour une fermeture complète du site à 18h00.

Source : Le Grand Reims

[www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)

# BRIMONT

## Dans le rétro

Parmi les innombrables archives conservées, il en est un type qui s'appelle «registres paroissiaux répertoriant les Baptêmes, Mariages et Sépultures».

Pour aller au fond des choses, il est utile de se rappeler que l'ordonnance de Villers-Cotterêts signée par le roi François 1<sup>er</sup> en 1539, rend obligatoire la tenue des actes d'état civil «Baptêmes et Sépultures» établis par les prêtres. Les registres de mariage ne seront créés qu'à partir de 1579 conformément à l'ordonnance de Blois. Cependant l'ordre est mal ou pas suivi.

A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, les baptêmes, mariages et sépultures devaient être inscrits sur les registres paroissiaux de l'église catholique mais... C'est en avril 1667, par l'ordonnance de Saint Germain-en-Laye ou code Louis, que la tenue des registres en double exemplaire est rendue en principe obligatoire. L'ordonnance de 1667 demeura cependant encore mal appliquée pendant plusieurs décennies. En effet, la

querelle Janséniste prétextant que «L'état royal a accaparé une fonction traditionnelle de l'église» a conduit de nombreux curés responsables à se les accaparer et refuser de les transmettre à la justice royale.

Aussi, dans l'immense majorité des paroisses, c'est seulement à partir de la déclaration du 9 avril 1736 rappelant et complétant l'ordonnance de 1667 que l'obligation de tenue en double des registres sera réellement généralisée. Guillaume François Joly de Fleury et Henri François d'Aguesseau en établiront le code encore reconnu aujourd'hui avec quelques ajouts.

Ces registres étaient établis en deux exemplaires, dont un conservé par la paroisse et l'autre remis à l'archevêché local. La révolution de 1789 conduira la république à confisquer définitivement cesdits registres et cette obligation prêtée à l'église catholique pour la confier au «laïc». Un exemplaire sera versé aux archives nationales, le double confié à la responsabilité du maire de la commune. Néanmoins, l'auto-

rité culturelle chrétienne continuera à tenir, pour sa propre utilisation, des registres similaires.

Le plus vieux registre conservé est celui de Givry, en Saône et Loire qui remonte à l'année 1303. Suivront ceux de Nantes en 1406, de Saint Brieux en 1421 et Dol de Bretagne en 1446.

En ce qui concerne Brimont, ces registres existent aux archives départementales à partir de 1608. Malheureusement, ces écrits compris entre 1620 et 1678 ont été détruits par un incendie et les modèles communaux ont disparu, avec le village, lors de la guerre de 1914-1918.

Six familles encore présentes au village en 1910 (ne sont consultables par le public que les archives antérieures à cent années), ont résisté à l'érosion du temps et, de ce fait, occupent beaucoup de place dans les actes d'état civil de Brimont et du canton de Bourgogne. Chacune d'entre elles compte, tout acte pris en compte et par ordre alphabétique :

NOMS	Au niveau communal	Au niveau cantonal
DESMOULINS, DESMOULIN, DEMOULINS, DEMOULIN, DEMOLIN	182 actes	360 actes
GROSJEAN, GROJEAN	148 actes	552 actes
MOLTEAUX 1679	152 actes	158 actes
PATOUILLIART (La plus ancienne famille)	233 actes	236 actes
PIERLOT 1668	166 actes	269 actes
ROQUET 1613	111 actes	245 actes

A remarquer que pour certains noms de famille l'orthographe a apparemment évolué.

Que nous rapportent ces précieux documents ? Une image certainement incomplète mais néanmoins significative de ceux qui habitaient la paroisse à une date «T».

J'ai trouvé curieux de rechercher, à partir de ces registres paroissiaux de baptêmes, mariages et sépulture quelles familles, dans notre village, vivaient sous le règne d'Henri IV ou Louis XIV.

Sûr que bien peu ont rencontré les monarques pris en référence. Au contraire, tous ont contribué, par le fruit de leur travail, à la réalisation de toutes les richesses de ce XVII<sup>ème</sup> siècle bouillonnant. J'ai volontairement oublié Louis XIII, les années de son règne correspondant aux lacunes (années 1608-1674) où les archives ont brûlé.

### Quelles familles habitaient Brimont sous Henri IV, dit le vert galant ?



HENRI IV (1553-1610)  
ROI DE FRANCE DE 1589 À 1610

*Aussonce, Baloudrelle, Baudon, Bernard, Boquet, Bouquet, Bourgeois, Buiron, Camart, Champion, Colbris, Corbet, Cousinet, Delermalmaison, Desmoulin, Dude, Faucomide, Franquin, Gastinois, Grosjean, Henry, Joran, Lacaille, Lepagnol, Limille, Lot, Macteaux, Malot, Nocton, Patouilliart, Pierlot, Robillart, Thomas, Varlet, Vuarlet,*

### Et sous le règne de Louis XIV ? 1638-1715



*Abraham, Aimé, Aussonce, Badoy, Baloudrelle, Baudesson, Baudon, Bernard, Bidet, Biguelet, Blain, Bilcoq, Blondel, Boquet, Bouchart, Bouchet, Bouquet, Brochart, Camart, Canon, Canot, Champion, Colbry, Corbet, Cousinart, Cousinet, Cuiller, Debeher, Defrance, Delamalmaison, Delorme, Denain, Derfel, Desmoulins, Desprez, Diot, Faucommidé, Fermiron, Fermizon, Fontaine, François, Franquin, Frial, Gaillard, Gastinois, Grandin, Grapel, Gras, Grosjean, Guerlet, Hrnry, Joran, Jouy, Lacaille, Lafil, Landrieux, Lanique, Laplanche, Lardenois, Lecocq, Lefrevre, Lefranc, Legros, Leideme, Lenfant, Lespagnol, Levernet, Manteaux, Malot, Marchand, Miloy, Molteaux, Nocton, Patouilliart, Pierlot, Pluche, Prévotiaux, Richet, Roquet, Rouget, Ruinart l'»Hotellier du Pont Givart, Selain, Valet, Vannier, Verlet, Villet, Vuallet, Vuarnet*

Mais peut-être quelques noms ne devraient pas figurer en tant que familles résidentes, certains, pour de multiples causes, étant venus naître ou mourir à Brimont.

# JEUX/TESTS

## TEST DES REGIONS FRANÇAISES

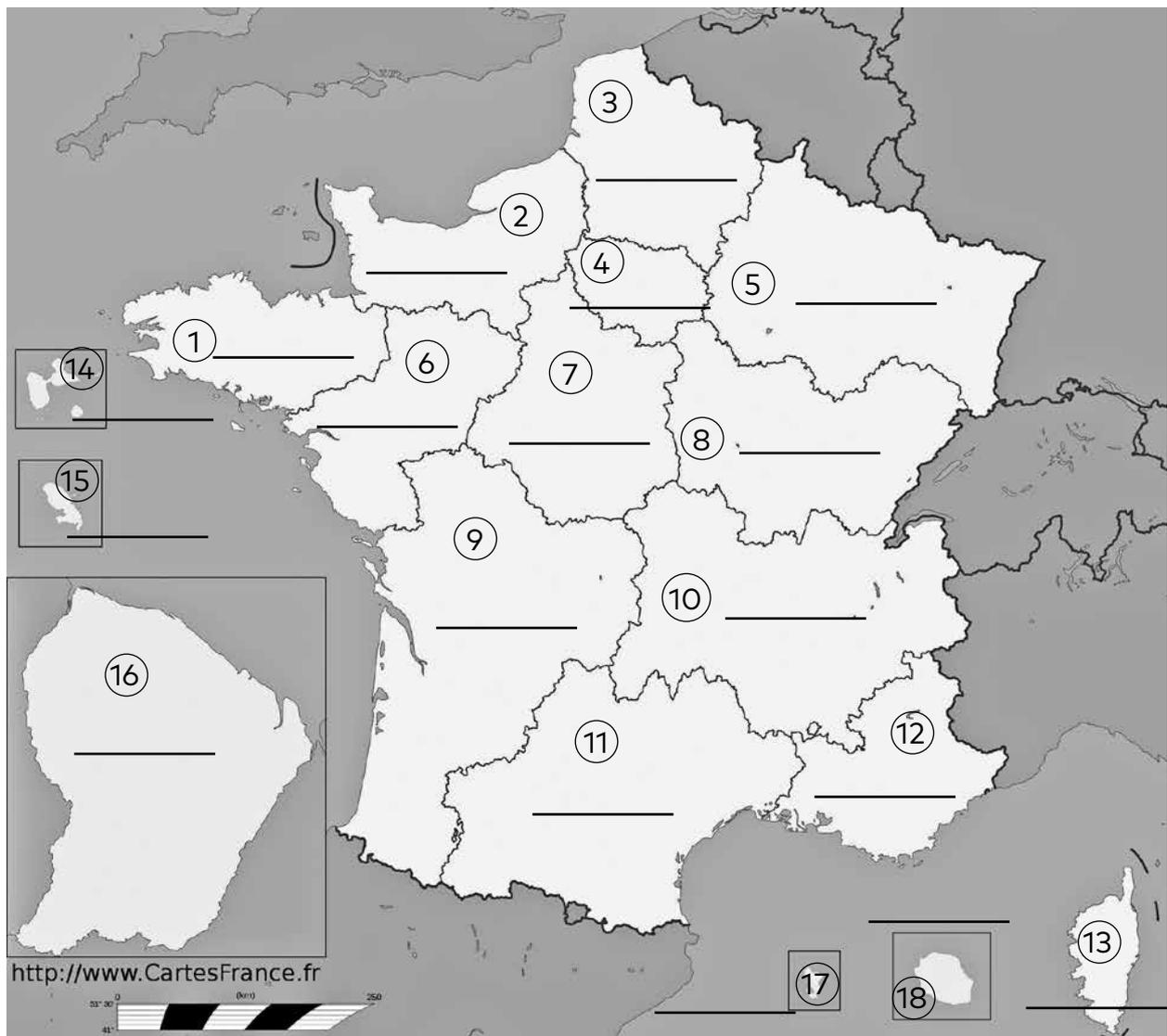
Trouver le nom des 18 régions françaises ?

Facile nous direz-vous, surtout que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, il y a moins de régions qu'auparavant... Nous sommes passés de 22 à 13 régions métropolitaines auxquelles s'ajoutent les 5 régions d'outre-mer.

Alors, pourquoi ne pas faire un petit test ?

Il se peut que finalement, ce ne soit pas si évident que cela...

Allez, à vos stylos !!!



**Réponses :** 1) Bretagne - 2) Normandie - 3) Hauts-de-France - 4) Ile-de-France - 5) Grand Est - 6) Pays de la Loire - 7) Centre-Val de Loire - 8) Bourgogne-Franche-Comté - 9) Nouvelle-Aquitaine - 10) Auvergne-Rhône-Alpes - 11) Occitanie - 12) Provence-Alpes-Côte d'Azur - 13) Corse - 14) Guadeloupe - 15) Martinique - 16) Guyane - 17) Mayotte - 18) Réunion

# Fête Nationale 14/07



Un concours de pétanque sous un soleil estival pour entamer ce 14 juillet. Le soir, sur une musique enjouée et parfois capricieuse, la marche aux lampions a réuni de nombreuses personnes. Un très beau feu d'artifices (bravo à l'équipe pour la mise en place) et un bal convivial ont clos cette très belle journée.

Rendez-vous devant la mairie pour le traditionnel Pâques des enfants.

Puis direction la salle communale pour différents ateliers créatifs répartis par tranche d'âge : fabrication de poussins, couronnes etc...

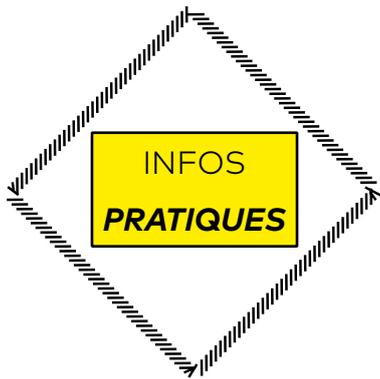
Ensuite, place au grand air pour chasser les oeufs répartis sur le talus derrière la salle.

Une photo de groupe puis un petit pot offert aux petits et aux grands viendront finir en beauté cette matinée bien remplie.



# Pâques 2/04





## MAIRIE

### Horaires d'ouverture

Lundi de 12h30 à 13h30

Mercredi de 19h à 20h

(permanence des élus)

Vendredi de 14h à 15h

03 26 49 65 43

mairie.brimont@wanadoo.fr

www.brimont.fr

## ECOLE

### Elémentaire Brimont

03 26 49 62 46

### Maternelle Courcy

03 26 49 62 91

### Elementaire Courcy

03 26 49 63 00

## GENDARMERIE

Witry-lès-Reims

03 26 07 17 11

## MESSE

### A l'église de Brimont

Samedi 6 octobre à 18h30

Dimanche 4 novembre à 10h30

## PRESBYTERE

2, place de l'église

51220 Merfy

03 26 03 10 20

Père Cyril Goglin

## WWW.BRIMONT.FR

Retrouvez les actualités, agendas et autres informations sur notre site internet!



### 28 OCTOBRE

LOTO à 14h



### 18 NOVEMBRE

MARCHE DE NOEL (de 10h à 18h)



### 8 DECEMBRE

TELETHON - Concours de belote à 14h



### 16 DECEMBRE

NOEL DES ENFANTS



*Le Brimontois*